

Podcast, vidéo et synthèse rédigée

Planisphère. Le narcotrafic menace-t-il la mondialisation ? Avec F. Manet

mercredi 30 octobre 2024, par [Emilie BOURGOIN](#), [Florian MANET](#), [Pierre VERLUISE](#)

Citer cet article / To cite this version :

[Emilie BOURGOIN](#), [Florian MANET](#), [Pierre VERLUISE](#), **Planisphère. Le narcotrafic menace-t-il la mondialisation ? Avec F. Manet**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 30 octobre 2024.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via [la page suivante](#). Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Le narcotrafic menace-t-il la mondialisation ? Pourquoi et comment la mondialisation, notamment dans sa dimension maritime, est-elle opportunité pour le narcotrafic ? Est-il possible de faire une cartographie des flux de drogues ? Et que nous apprend cette cartographie ? L'État se trouve-t-il disqualifié par l'essor du trafic de drogues ? Podcast, vidéo et synthèse rédigée, validée par F. Manet.

Cette émission, « Le narcotrafic menace-t-il la mondialisation ? » Avec F. Manet, sur RND

Cette émission, « Le narcotrafic menace-t-il la mondialisation ? » Avec F. Manet, sur RCF

Lien direct vers [cette émission sur RCF](#)

Synthèse de cette émission, « Le narcotrafic menace-t-il la mondialisation ? » Avec F. Manet. Rédigée par Émilie Bourgoïn pour *Diploweb.com* , validée par F. Manet

LA MONDIALISATION, en multipliant les échanges internationaux, a ouvert des opportunités pour les activités criminelles transnationales, dont le [narcotrafic](#) c'est à dire le commerce de substances psychotropes. Longtemps perçu comme un commerce de proximité ou terrestre, le trafic de drogue a changé d'échelle en investissant, aujourd'hui, largement les routes maritimes, grâce à la souplesse de ses vecteurs de plus en plus imposants et à ses faibles coûts. La question se pose alors de savoir si le narcotrafic constitue une véritable menace pour [la mondialisation](#) et les États.

Le rôle du transport maritime

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle le narcotrafic se concentrerait aux seuls échanges terrestres où se trouvent les consommateurs, la réalité est tout autre. Près de 90 % des marchandises, licites comme illicites, empruntent les voies maritimes. [Le transport maritime offre en effet de nombreux avantages aux organisations criminelles](#) : une grande capacité de transport, des liaisons régulières et prévisibles, et surtout, des lacunes dans la sécurisation d'une chaîne logistique internationalisée, etc... Un très faible pourcentage de contrôle sont opérés sur les conteneurs . Sur les plus de 400 millions de conteneurs ou équivalent vingt pied (EVP) échangés chaque année dans le monde, seuls 2 %, en moyenne, seraient inspectés de manière efficace et systématique. Au vu des volumes et de la tension des chaînes logistiques internationales, 98 % de ces flux de marchandises échappent ainsi en grande partie aux contrôles étatiques, rendant difficile la lutte contre le narcotrafic.



Florian Manet

Florian Manet publie « *Thalassopolitique du narcotrafic international, la face cachée de la mondialisation ?* » aux éditions EMS. Il s'exprime à titre personnel. Crédit photographique : Pierre Verluise
Verluise/Diploweb.com

Les failles des espaces maritimes

La haute-mer (c'est-à-dire les espaces océaniques hors les eaux territoriales) représente 64 % de la planète, mais constitue une réelle complexité juridique en matière de contrôle étatique des navires. Malgré les efforts déployés, notamment à travers des conventions internationales comme celle de Montego Bay ratifiée le 10 décembre 1982, [les espaces maritimes](#) demeurent un terrain propice aux activités criminelles. Le narcotrafic tire également profit de la main-d'œuvre maritime, notamment des pêcheurs qui, sous la pression ou attirés par de hauts revenus, participent à la logistique de ces trafics. En Équateur, par exemple, des pêcheurs sont impliqués dans l'acheminement de la cocaïne vers l'Amérique latine, une activité beaucoup plus lucrative que leur métier initial.

La pénétration des ports et la corruption

Confrontées à des nécessités logistiques pour satisfaire les marchés de consommation, les organisations criminelles exploitent les failles des [systèmes portuaires](#), tant dans les pays de départ que de destination ou encore les escales. [La corruption](#) y joue de fait un rôle central : agents publics, commissionnaires de transport et autres acteurs de la chaîne logistique sont fortement sollicités pour faciliter le passage des drogues. **Les ports deviennent ainsi des carrefours névralgiques dans cette économie illicite**, où la pression sur les acteurs portuaires est constante et bien souvent irrésistible. La cartographie des flux de drogues permet de visualiser les routes maritimes empruntées selon les produits, avec des ports clés, véritables « hub » qui, ensuite, redistribuent les cargaisons vers des ports secondaires selon le principe du « hub and spoke ». Comprendre les dynamiques logistiques maritimes et portuaires est de fait un exercice fondamental pour appréhender cette réalité et y apporter des contremesures.

Bonus. Vidéo. Planisphère, « Le narcotrafic menace-t-il la mondialisation ? » Avec F. Manet

Les États concurrencés par le narcotrafic ?

Le narcotrafic met à mal l'autorité des États sur plusieurs fronts.

Le premier concerne **la souveraineté territoriale** : sur la Zone Économique Exclusive (ZEE, entre 0 et 200 milles nautiques, soit 370,4 km), certains pays comme la France, deuxième puissance maritime mondiale, voient leur contrôle sur ces espaces remis en question par des stockages clandestins immergés de produits stupéfiants. Les organisations criminelles profitent également des avantages offerts par des pavillons de libre immatriculation pour opter pour un cadre juridique moins strict selon les lois nationales. Ce phénomène de « *flag hopping* » permet aux navires de changer de pavillon, parfois lors d'une expédition, en pleine mer, complexifiant davantage encore les enquêtes et les interventions à la mer conformément aux Conventions internationales à l'image de la Convention des Nations Unies relative à la lutte contre trafic illicite de stupéfiants ou substances psychotropes du 30 décembre 1988. Enfin, le recours croissant aux crypto-actifs réduit la capacité des États à contrôler la monnaie, autre élément clé de la puissance publique. Ces actifs numériques facilitent le blanchiment des revenus du narcotrafic, opacifiant les flux et échappant aux régulations étatiques.

La violence liée au narcotrafic

Le narcotrafic n'entraîne pas seulement une concurrence économique avec l'État, mais il génère également une **violence généralisée** qui perturbe l'ordre public socio-économique. En Équateur, la ville de Guayaquil a vu ses homicides exploser, atteignant 47 morts pour 100 000 habitants en 2022 (6,9/ 100 000 habitants en 2006). **Cette violence ne se limite pas aux zones de production mais se propage également aux pays consommateurs.** En France, l'exemple récent de la « libération » de Mohamed Amra, trafiquant de drogue incarcéré, par un commando lourdement armé lors d'une translation judiciaire, en tuant deux agents pénitenciers, illustre gravement cette escalade de la violence liée au narcotrafic. La difficulté voire l'incapacité des États à assurer pleinement la sécurité des personnes et des biens ainsi qu'à prévenir ces crimes interroge sur leur autorité.

Ressources recommandées

Pour approfondir ce sujet, plusieurs ressources sont recommandées.

L'ouvrage du Colonel Florian Manet, « **Thalassopolitique du narcotrafic international - La face cachée de la mondialisation ?** », publié aux éditions EMS, en septembre 2024,

propose une analyse détaillée des liens entre narcotrafic et mondialisation.

Le laboratoire de prospective maritime et portuaire **Sefacil** offre également des ressources gratuites sur les dynamiques maritimes, avec des comparaisons à l'échelle internationale.

[L'ouvrage complet de Florian Manet, « Thalassopolitique du narcotrafic international, la face cachée de la mondialisation »](#) peut d'ailleurs être téléchargé gratuitement sur le site de la [Fondation SEFACIL](#)

Enfin, des articles sur **Diploweb**, dont plusieurs signés par [Florian Manet](#) et un autre par Yan Giron, se concentrent sur [les espaces maritimes, lieu d'une mondialisation criminelle et hybride](#).

Copyright pour la synthèse Octobre 2024-Bourgoin/Diploweb.com

P.-S.

Florian Manet, Colonel de la gendarmerie nationale, essayiste, expert en sûreté globale. Il publie un ouvrage intitulé « *Thalassopolitique du narcotrafic international, la face cachée de la mondialisation ?* » aux éditions EMS. Il s'exprime à titre personnel.

Interview organisée et conduite par Pierre Verluise, docteur en Géopolitique, fondateur du *Diploweb*, il anime Planisphère sur Radio Notre Dame et RCF depuis septembre 2024. Cette émission a été diffusée en direct le 29 octobre 2024.

Synthèse par Émilie Bourgoin, étudiante en quatrième année au BBA de l'EDHEC et alternante au sein de la cellule sûreté d'un grand groupe. Elle est en charge depuis septembre 2024 du suivi hebdomadaire de l'actualité des livres, revues et conférences géopolitiques comme de la rédaction des synthèses des épisodes de l'émission Planisphère pour *Diploweb*.